



POSTE VACANT N° ID.594

ESAT LENS-LIEVIN

H/F

CDI

0.50 ETP

IDE

Au sein de l'équipe MPSE, l'infirmière a pour rôle de promouvoir et de surveiller la santé des travailleurs. Elle dispense les soins techniques, effectue la liaison entre le secteur médical et les autres secteurs (interface), elle organise le travail des médecins et met en place des actions de prévention et d'éducation pour la santé. (Extrait du projet de santé annexé au Projet d'Etablissement).PIECE JOINTE ANNONCE COMPLETE

POSTE A POURVOIR POUR LE 03/07/2017

Convention Collective de 1966

Candidatures à adresser rapidement à :

**Monsieur le Directeur
E.S.A.T. LENS / LIEVIN
Rue Leibniz
62300 LENS**

esatlens@vieactive.asso.fr

Notre Mission : Leurs Projets.

DESCRIPTION DU POSTE

Axe prise en charge de l'utilisateur :

Rôle d'interface : L'infirmière peut être sollicitée pour effectuer la mise en lien de l'utilisateur nécessitant des soins et les médecins (spécialiste, généraliste, structures médicales) adéquats : prise de rendez-vous, suivi des comptes rendus, organisation du suivi longitudinal de l'utilisateur.

Prise en charge paramédicale : l'infirmière intervient à la demande de l'utilisateur, pour dispenser des soins infirmiers¹ : préparation des traitements pour les personnes dont la prise médicamenteuse se fait à l'ESAT, soins infirmiers. Elle assure aussi un rôle d'écoute au quotidien.

Axe organisation de la prise en charge médicale :

L'infirmière assure la régularité du suivi de l'ensemble des usagers et des personnels par le service de la médecine du travail : elle planifie avec ce service la prise des rendez-vous et assure la transmission de l'information ainsi que la possibilité matérielle, pour les usagers, d'assister au rendez-vous.

Elle assure la gestion et l'approvisionnement de la pharmacie (stocks, commandes, péremption).

Axe personne ressource :

Rôle de suivi : L'infirmière assure la mise en œuvre des actions à caractère médical (prévention ou suivi) prévues dans le projet individualisé des usagers.

Rôle de promotion de la santé : Ce travail d'accès à la santé passe aussi par la mise en œuvre d'actions collectives de prévention, à partir des ressources propres de l'établissement ou à partir du réseau.

Rôle de suivi des conditions d'hygiène : L'infirmière assure la traçabilité des contrôles d'hygiène dans le service de restauration ainsi qu'au sein de la boulangerie pâtisserie. Elle assure le suivi des trousseaux de secours, de la pharmacie et la gestion des déchets médicaux.

Rôle de promotion de la santé au travail : En lien avec les indications du médecin du travail, elle assure la mise à jour du tableau des contre-indications médicales, elle peut conseiller les moniteurs sur les postures à promouvoir.

Elle participe au groupe de travail d'analyse des accidents du travail.

Axe administratif :

L'infirmière renseigne l'ensemble des documents ayant trait aux accidents du travail (déclaration à la Carsat, document du CHSCT, tableau récapitulatif des AT). Elle veille à la mise à jour du dossier médical et des fiches d'urgence (1ers secours) des usagers.
